



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

NOTE DE PRÉSENTATION

APDOM4

« PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PAR LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXISTES »

Juin 2015



L'appel à projets « Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes » - APDOM4 a été lancé en mai 2014 par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Il concerne les territoires des outre-mer.

1 - ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Avec une femme sur dix déclarant être victime de violences conjugales et 154 000 déclarant avoir été victimes de viol, la connaissance plus précise de l'ampleur des violences dans la sphère privée comme dans l'espace public soulève des enjeux pour les politiques publiques. Longtemps occultées dans les statistiques publiques, l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF), lancée en 2000 par l'Institut national d'études démographiques (INED), a permis de mieux mesurer statistiquement l'ampleur des violences faites aux femmes et de documenter leur nature protéiforme. Par la suite, différentes enquêtes ont montré que c'est au sein de la sphère conjugale que l'on enregistre le plus de violences.

Dans les départements d'outre-mer, ce phénomène est plus particulièrement prégnant :

- En Guadeloupe, entre 2008 et 2011, quinze femmes ont été victimes de meurtres, dont la moitié ont été commis par le conjoint ou le partenaire. De plus, les violences intrafamiliales, très fréquentes, font rarement l'objet de plaintes. En Martinique, l'enquête « Genre et violences interpersonnelles en Martinique » réalisée en 2008 révélait que 7,3 % des femmes déclaraient avoir été victimes d'attouchements et 8 % de viols ou tentatives de viol survenus avant leurs 18 ans, les auteurs désignés étant des membres de la famille pour trois femmes sur quatre. Dans leur vie de couple, environ un quart des personnes ont été soumises à des atteintes à leur dignité ou à des violences psychologiques pendant les douze derniers mois. Un peu plus de 13 % des femmes ont déclaré avoir subi au moins une atteinte ou une agression dans l'espace ou dans un lieu public au cours des douze derniers mois. Ce sont les insultes qui sont les faits les plus souvent déclarés par les deux sexes, suivis par les propos ou gestes sexuels gênants ou obscènes.¹
- En 2011, six réunionnaises sont décédées sous les coups de leur conjoint. Ce chiffre représente près de 4 % des femmes ayant succombé aux violences de leur partenaire au niveau national (alors que La Réunion ne représente que 1 % de la population française). Selon une enquête « Cadre de vie et sécurité » menée en 2009-2010 à La Réunion, 9 % seulement des cas de violences physiques conjugales et des violences sexuelles donnent lieu à un dépôt de plainte.

Comme le rappellent Elisabeth Brown et Isabelle Widmer dans une publication intitulée « Violences envers les femmes en métropole et outre-mer : continuités et différences »², la mise en œuvre des enquêtes ENVEFF outre-mer a été plutôt portée par des acteurs de terrain avec quatre enquêtes pilotes réalisées aux Antilles-Guyane et à La Réunion en 2001, sur des échantillons de 150 à 200 femmes de chaque département. Seule La Réunion a pu aboutir à la phase définitive de l'enquête. En 2008, l'enquête « Genre et violences interpersonnelles à la Martinique » a été conduite selon les mêmes

1. Lefaucheur Nadine, Brown Elisabeth, Ozier-Lafontaine Léoncine, Kabile Joëlle (dir.), Centre de Recherche sur les Pouvoirs Locaux dans la Caraïbe, Genre et violences interpersonnelles à la Martinique, Paris, l'Harmattan, novembre 2011.

2. Brown et Widmer, opt. cit.

principes généraux que ceux de l'ENVEFF, mais avec un questionnaire interrogeant également des hommes.

Des déclinaisons locales ont été conduites de façon autonome en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, en 2002 et 2003. Les résultats indiquent que « *si les taux de chaque type de violence sont du même ordre de grandeur pour la métropole et l'île de La Réunion, les valeurs sont très supérieures en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, avec des taux de violences physiques et sexuelles sept fois plus élevés* »³. Dans tous les cas, « *partout, ce sont les femmes les plus jeunes qui subissent le plus de violences, qu'elle qu'en soit la nature* »⁴.

L'enquête ENVEFF et plus largement les recherches en sciences sociales relancent les enjeux et la nécessité de nouvelles politiques publiques pour prévenir les violences faites aux femmes. Celles-ci appellent un travail sur les représentations que notre société véhicule et conforte dans les médias, la culture, l'éducation, le sport, la publicité. Le stéréotype est en effet une croyance partagée ou non sur les caractéristiques personnelles, traits de personnalité et/ou comportements d'un groupe de personnes⁵. Les représentations stéréotypées et, parfois, dégradantes des femmes véhiculées de manière diffuse dans la société sont le terreau des violences envers les femmes et compromettent les progrès réalisés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les femmes subissent davantage d'agressions à caractère sexuel et de violences verbales que leurs homologues masculins. Les insultes par rapport au genre, à la tenue vestimentaire ou à l'apparence physique se retrouvent plus souvent chez les filles⁶. La mesure et l'identification des différentes formes de violences plaident en faveur de politiques de prévention adaptées, évolutives et globales. En effet, même si la perception de l'évolution des relations filles-garçons semble positive, 60 % des jeunes âgés de 18 à 25 ans estiment que les préjugés sexistes persistent au sein de leur génération. L'action sur les représentations sexistes auprès des jeunes est, en conséquence, devenue une priorité des politiques publiques visant à créer les conditions d'un respect mutuel entre femmes et hommes et à réduire les comportements ou attitudes tendant à inscrire hommes et femmes dans des rapports de domination et à tout le moins inégaux.

Le FEJ en partenariat avec la Direction générale des outre-mer (DGOM) et Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), a lancé en 2014 un appel à projets spécifique sur la prévention des violences faites aux femmes à destination des territoires d'outre-mer. Il a pour objet de prévenir les violences faites aux femmes par la mise en œuvre d'actions de lutte contre les stéréotypes sexistes en mobilisant et sensibilisant les jeunes et les acteurs locaux.

Le programme d'expérimentation « Prévention des violences faites aux femmes par la lutte contre les stéréotypes sexistes », s'inscrit dans un contexte politique fort, marqué par le Comité interministériel des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes du 30 novembre 2012, la mesure 3.10 du Plan 2014-2016 de lutte contre les violences faites aux femmes et la loi du 4 août 2014 qui ambitionne de réduire l'écart entre l'égalité des droits et l'égalité effective entre les femmes et les

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Leyens Jean-Philippe, Yzerbyt Vincent, Schadron Georges, *Stéréotypes et cognition sociale*, Bruxelles, Mardaga, 1996.

6. DEPP-MEN, « La perception du climat scolaire par les collégiens reste positive », Note d'information, n°13.26, novembre 2013.

hommes, notamment dans le domaine des violences. Dans le prolongement des préconisations de la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif 2013-2018, l'action publique cherche à promouvoir une culture de l'égalité à travers le développement d'outils pédagogiques et les attitudes des professionnels.

Parallèlement, le champ scientifique investit de plus en plus la question des effets de l'action publique sur les phénomènes de violences et d'inégalités. L'enquête VIRAGE (Violences et Rapports de Genres) conduite par l'Institut national d'études démographiques (INED), approfondit les données de l'enquête ENVEFF en offrant, plus spécifiquement, la possibilité de mesurer et de rendre compte des effets des politiques de sensibilisation et de formation des professionnels sur les violences faites aux femmes. Les enseignements de l'évaluation du programme d'expérimentations soutenu par le FEJ participeront à la production d'analyses renouvelées sur l'efficacité d'actions de prévention menées auprès des jeunes, de leurs familles et des autres adultes au contact des jeunes.

2 - DISPOSITIFS EXPÉRIMENTÉS

L'objectif général de l'appel à projets APDOM4 est de prévenir les violences sexistes, qu'elles s'expriment dans le cadre familial comme dans l'espace public. Il concerne les territoires suivants : les cinq Départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna.

La mise en œuvre de cet objectif repose sur des actions de sensibilisation aux stéréotypes et violences sexistes dans les différentes instances socialisatrices des jeunes. En l'occurrence, les expérimentations auprès des jeunes et de leurs familles ciblent prioritairement le milieu scolaire (plus particulièrement le secondaire et le supérieur), les accueils collectifs de mineurs (temps périscolaire et autres) ainsi que les professionnels qui les encadrent.

Certains projets mettent en place des actions transversales aux trois domaines.

Premier champ d'intervention : sensibilisation des jeunes en milieu scolaire et universitaire

Il s'agit de soutenir, notamment à travers une approche d'« empowerment », des actions de sensibilisation auprès des jeunes en milieu scolaire ou universitaire. Instance de transmission de savoirs disciplinaires et de socialisation des jeunes, l'École joue un rôle prépondérant dans la constitution des identités de sexe. L'École véhicule des savoirs de sens commun⁷ où les élèves apprennent et intègrent, à travers les disciplines, les interactions avec les enseignants et entre les groupes de pairs, des comportements dits masculins ou féminins⁸.

7. Mosconi Nicole, « Filles/garçons : éducation à l'égalité ou transmission de stéréotypes sexistes ? », *Profession banlieue*, n°4, mars 2010.

8. Durut-Bellat Marie, *L'école des filles*, Paris, l'Harmattan, 1990.

Ce premier axe vise à sensibiliser les jeunes aux notions de dignité, d'égalité et de respect mutuel par le biais d'actions de prévention des violences faites aux femmes.

L'un des enjeux de cet appel à projets repose sur la capacité des projets à susciter des prises de conscience et un regard critique de publics de jeunes diversifiés (territoires, niveaux de scolarisation, âges) sur la fabrication des représentations sexistes. L'apprentissage de l'égalité, la déconstruction de vecteurs de stéréotypes sexistes tels que les mythes et le langage, et un accompagnement adapté aux différents publics peuvent contribuer à prévenir les violences sexistes et sexuelles.

Les projets retenus privilégient l'information par les pairs, la mise en place et la création d'outils, notamment numériques, pour faciliter l'appropriation et l'intégration de la lutte contre les stéréotypes et les violences faites aux femmes.

Certains projets proposent des actions pour encourager la coordination des acteurs ou encore développer des actions de lutte contre les stéréotypes de sexe auprès des familles.

■ **Illustration d'un projet s'inscrivant dans le cadre scolaire : l'expérimentation « Dansons ensemble ! » portée par le Collège Montgaillard à La Réunion, APDOM4_44.**

L'objectif de cette expérimentation conduite dans un établissement d'éducation prioritaire est de déconstruire les stéréotypes sexistes sur les corps par l'apprentissage de différentes danses. Il s'agit de permettre aux élèves du collège de développer une relation fondée sur le respect mutuel grâce à l'apprentissage de danses (tango, salsa, « danse contact ») dans lesquelles l'écoute, le partage et la confiance en l'autre sont constitutifs de la pratique. D'autre part, il s'agit de créer une réflexion avec les élèves autour des différents stéréotypes véhiculés autour du corps de chacun en lien avec différentes danses, et de diffuser leur point de vue, leurs représentations de départ, l'évolution des débats engagés sur différents événements en lien avec le thème (conflit entre filles et garçons, stéréotypes relatifs à chaque danse, etc.).

Enseignements attendus :

Ce projet permettra d'engager une démarche réflexive sur l'apprentissage de la danse comme vecteur de prévention des représentations sexistes et des violences faites aux femmes. Une analyse de la déconstruction des stéréotypes sexistes à la lumière des représentations des corps sexués permettra de produire des enseignements utiles sur les modalités et outils d'éducation non sexiste au sein des différentes cultures de La Réunion. En outre, il s'agira d'appréhender l'effet de l'initiation d'une danse mixte aux jeunes par d'autres jeunes sur leur implication dans la prévention des comportements sexistes et des violences faites aux femmes. Les modalités d'intervention, notamment l'approche par la pratique corporelle de la danse et la compétence artistique constituent un angle d'analyse et d'observation intéressant pour appréhender les vecteurs les plus favorables à l'intégration de principes et comportements non sexistes (Cf. Orientation des filles et approches par compétences).

Deuxième champ d'intervention : sensibilisation des jeunes en dehors du milieu scolaire

En dehors du milieu scolaire, les filles sont plus nombreuses que les garçons dans l'enfance à fréquenter les activités de loisirs, mais dès l'entrée dans l'adolescence elles quittent les structures et disparaissent des fréquentations⁹. Une des explications possibles du décrochage des filles¹⁰ réside dans la stratification et la hiérarchisation sexuée et sociale de ce type de loisirs, et notamment au sein des pratiques sportives et culturelles. Cette segmentation entre filles et garçons s'opère aussi bien dans la répartition des filles et garçons selon les activités ou l'assignation à des rôles de sexe au sein même des activités.

Les projets sélectionnés proposent des actions de sensibilisation en s'appuyant sur des outils pédagogiques permettant de favoriser au travers des activités culturelles et sportives des comportements de respect de l'autre et d'égalité propices à prévenir les violences sexistes à l'égard des jeunes femmes. Les expérimentations proposées portent notamment sur les accueils collectifs de mineurs pour sensibiliser les jeunes et les professionnels d'animation. Les structures mobilisent des méthodes d'éducation à l'égalité ou d'éducation aux médias existantes en prenant en considération les contextes locaux et la spécificité des publics visés.

■ **Présentation d'une expérimentation en dehors du milieu scolaire : le projet « Parlons-en encore » porté par l'Association ADER en Guyane, APDOM4_13.**

Cette expérimentation poursuit un programme de prévention et de réduction des risques sexuels initié en 2012. Ce projet consiste à croiser la prévention des risques de transmission du VIH et les rapports de genre afin de lutter contre les formes de violences sexuelles, en particulier dans les quartiers et au sein des différentes communautés guyanaises.

Il s'agit de développer l'accès à la prévention des violences sexuelles, en tenant compte de la dynamique de genre en jeu, des populations vivant à Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Macouria (Guyane) par le développement d'actions ciblées de prévention et l'appui aux acteurs sur la zone.

- Renforcer les actions de prévention et d'éducation à la sexualité, afin de prévenir les violences sexuelles ;
- Développer des actions de prévention dans les quartiers et auprès de l'ensemble des communautés (haïtiens, dominicains, brésiliens, guyaniens, noir-marrons, amérindiens, etc.) ;
- Appuyer, accompagner et former les salariés et bénévoles, en interne, et les partenaires opérationnels sur la zone, les sensibiliser aux rapports sociaux de genre ;
- Développer les compétences de personnes-relais dans différentes communautés, milieux, tranches d'âge...

9. Bacou Magalie, Raibaud Yves, « Introduction », *Agora débats/jeunesses*, 2011/3 N° 59, p. 54-63

10. Marujouls Édith, « La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », *Agora débats/jeunesses*, 2011/3 N° 59, p. 79-91.

Enseignements attendus :

Cette démarche sur la déconstruction de l'identité masculine auprès des élèves peut produire des enseignements sur les leviers et freins sur la constitution des représentations stéréotypées des filles et des garçons. Il sera également intéressant d'observer l'apport des bénévoles relais et des professionnels dans l'évolution des représentations du genre et des violences dans les quartiers et selon les communautés rencontrées.

- Intérêt d'analyser la démarche auprès des habitants des quartiers ;
- Interroger l'articulation et la continuité entre les interventions en milieu scolaire et hors scolaire ;
- Focus sur l'observation de la transmission entre professionnels formés et les jeunes ;
- Point de comparaison entre les jeunes en milieu scolaire et hors scolaire.

Champ d'intervention transversal : formation des professionnels en contact avec les jeunes

L'appel à projets porte une attention particulière à la formation des professionnels en contact avec les jeunes.

Ce troisième champ d'intervention, transversal aux deux précédents, vise à renforcer la formation des bénévoles et professionnels encadrant les jeunes à la lutte contre les stéréotypes et violences sexistes. L'enjeu est de sensibiliser le personnel d'animation ou directement en contact avec les jeunes à une culture d'égalité et d'accroître leur capacité d'intervention dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes. Les projets pourront porter sur la formation des cadres et la formation entre pairs afin d'introduire la question de l'éducation non sexiste dans les pratiques professionnelles et les modifier le cas échéant.

■ **Exemple d'une expérimentation concernant le cadre professionnel : le projet « Réseau régional de référent(e)s lutte contre les stéréotypes mobilisé(e)s autour de la prévention des violences faites aux femmes! » porté par l'association Chancegal à La Réunion, APDOM4_18.**

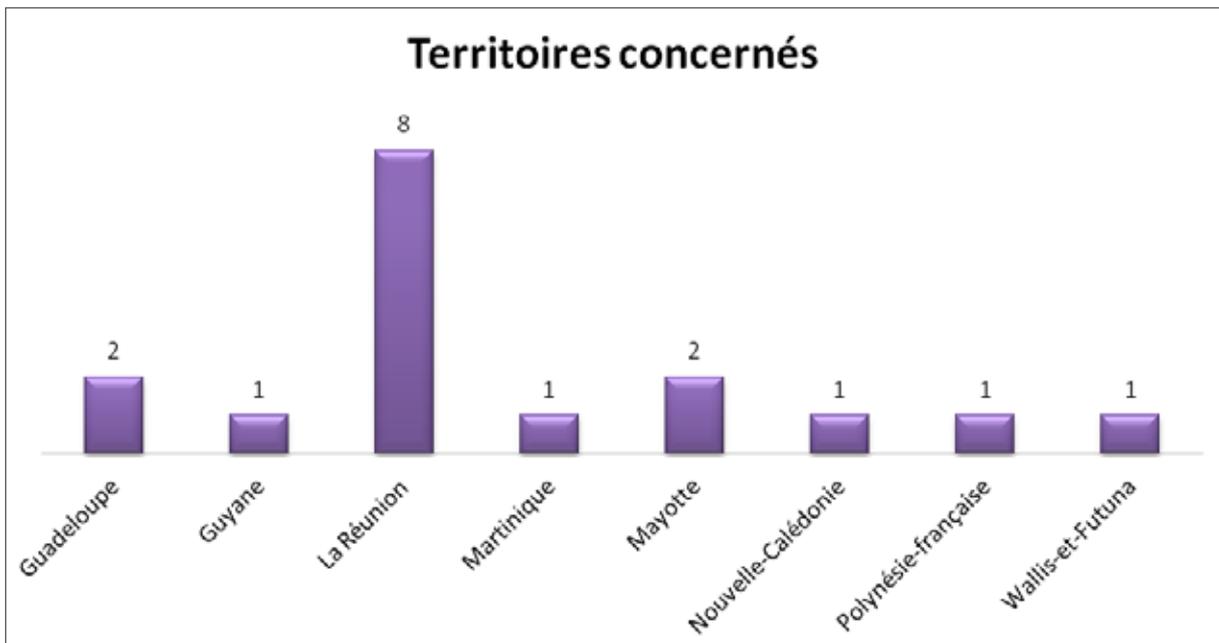
Le projet vise à structurer le réseau d'intervenants sur la problématique des violences faites aux femmes, notamment en mutualisant les outils de prévention, encore fortement disparates et différenciés selon les territoires et les intervenants.

Il s'agit de recenser et d'initier des acteurs et des actrices volontaires qui luttent contre les stéréotypes dans le cadre de la prévention des violences faites aux femmes à La Réunion ; de les fédérer dans le cadre d'un réseau de référent(e)s ; de mettre en place des rencontres, des séances de travail intégrant des formations communes adaptées aux différents publics afin de partager une culture d'éducation et de mise en place d'actions de sensibilisation autour de la thématique ; et d'expérimenter l'harmonisation des interventions auprès des différents publics cibles pour en évaluer la pertinence et la capacité de mise en œuvre commune.

Enseignements attendus :

Ce projet doit aboutir à la structuration du réseau et à une meilleure couverture des publics concernés par la lutte contre les violences faites aux femmes grâce à une meilleure organisation des acteurs et des pratiques collaboratives de travail. L'évaluation devra être attentive à l'évolution et la nature des relations partenariales, aux effets de cette structuration sur les approches et les outils déployés ainsi que sur l'évolution des représentations des stéréotypes et des violences parmi les jeunes. Une cartographie des réseaux (évolution, structuration, interaction) serait un plus. Il serait aussi intéressant d'observer les processus de légitimation des différents acteurs à intervenir dans ce domaine (compétences, évolution des champs d'intervention, historicité).

Les seize projets sélectionnés représentent une enveloppe de 800 000 euros et devraient bénéficier à près de 16 000 jeunes et professionnels en contact avec les jeunes. Si les territoires de déploiement concernent l'ensemble des territoires et départements d'outre-mer, La Réunion concentre près de la moitié des expérimentations (8 projets). Un seul projet est déployé à un échelon interterritorial (Mayotte et Nouvelle Calédonie).



■ **Présentation du projet Interterritorial « À QUOI JOUES-TU ? » Lutte contre les stéréotypes sexistes à destination des professionnels de l'éducation d'outre-mer, porté par les Ceméa, APDOM4_23.**

Cette expérimentation a déjà été réalisée entre 2004 et 2006 avec le soutien de la Commission européenne. Le projet présenté a été adapté aux contextes culturels et sociaux d'outre-mer (y compris le phénomène de créolisation).

Il repose sur une démarche pédagogique et sur la conception d'un outillage (modules de formation, actions de sensibilisation, questionnement, jeux de rôles...) autour de la lutte contre les stéréotypes en milieu scolaire, périscolaire, universitaire et professionnel, dans le champ de l'éducation formelle et non formelle, à destination des éducateurs et des encadrants, et en associant les associations territoriales des Ceméa outre-mer concernées ainsi que l'association nationale.

Ce projet a pour objectif d'adapter un programme d'éducation non sexiste initié auprès d'enfants de moins de six ans à des jeunes plus âgés (collège/lycée).

Enseignements attendus : Un programme de cette ampleur devra démontrer sa capacité à s'essaimer sur les deux territoires tout en se déclinant aux contextes territoriaux et aux différents espaces de socialisation des jeunes dans un cadre d'action cohérent avec le programme. Le FEJ attend de ce programme un écho fort dans l'orientation des politiques publiques. Le protocole d'évaluation devra insister sur la dimension inter régionale (Mayotte et Polynésie).

Concernant les champs de l'expérimentation, quinze projets s'inscrivent dans le cadre scolaire, neuf ciblent le cadre scolaire et hors scolaire, sept incluent les professionnels, un concerne exclusivement les professionnels en contact avec les jeunes et un est transversal aux différents publics (jeunes et professionnels) et champs d'intervention.

Enfin, ces projets sont portés principalement par des associations (quatorze projets pour deux portés par des établissements scolaires).

3 - ÉVALUATION

L'objectif de l'évaluation est d'analyser les formes, les leviers et les obstacles concernant la mise en œuvre des actions de sensibilisation des jeunes aux stéréotypes et violences sexistes dans différents environnements de socialisation (scolaire, périscolaire, familial, etc.). L'analyse devra tenir compte des spécificités propres à chaque âge et à chaque territoire. Il s'agit aussi d'étudier les conditions de coordination et de formation des professionnels en contact avec les jeunes aux principes d'éducation non sexiste, et des mécanismes d'appropriation et de pérennisation des expérimentations.

L'évaluation devra être attentive aux définitions des stéréotypes et violences sexistes ainsi qu'aux questions de genre retenues par les différentes catégories d'acteurs ainsi qu'à l'hétérogénéité des publics et des territoires. L'examen des dispositifs devra également tenir compte des formes d'appuis et de résistances qui s'expriment au sein et à la périphérie des expérimentations.

Il est attendu de l'évaluation une analyse :

- 1 - des outils et moyens déployés pour favoriser des pratiques éducatives non sexistes en vue de prévenir les violences ;
- 2 - des trajectoires et profils des publics ciblés par l'expérimentation ;
- 3 - des leviers et obstacles à l'adhésion et à l'appropriation des actions expérimentées par les publics ciblés ;
- 4 - des conditions et moyens de coordination, de structuration et de mutualisation des pratiques entre acteurs afin d'encourager la constitution d'une culture d'égalité.

La plupart des projets se terminant fin 2016 (seul un projet se termine en août 2017), le rapport final de l'évaluation sera attendu pour le 31 janvier 2017.

4 - CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets :	6 mai 2014
Date limite de dépôt des projets :	6 juillet 2014
Sélection des projets :	6 et 21 novembre 2014
Publication des résultats de sélection des projets :	15 décembre 2014
Date de démarrage des projets :	janvier 2015
Lancement de l'appel à offres d'évaluation :	19 février 2015
Date limite de dépôt des candidatures des évaluations :	15 avril 2015
Publication des résultats concernant la sélection de l'équipe d'évaluateurs :	mai 2015
Durée des projets :	2 ans maximum

5 - RÉFÉRENCES DES EXPÉRIMENTATIONS

- APDOM4_08**, « [Lycéen-ne-s : "Tous et toutes ensemble contre les stéréotypes sexistes"](#) », Association Initiative Eco
- APDOM4_13**, « [Parlons-en encore](#) », Actions développement, éducation, recherche (ADER)
- APDOM4_16**, « [Sortir ensemble, se découvrir dans la différence et se respecter](#) », Association des Maisons de la Famille de la Réunion – Écoles des Parents et des Éducateurs (AMAFAR-EPE)
- APDOM4_18**, « [Réseau régional de référents es lutte contre les stéréotypes mobilisés ées autour de la prévention des violences faites aux femmes](#) », Chancegal
- APDOM4_19**, « [Égalité filles garçons, des jeunes pour prévenir et agir](#) », Club animation prévention
- APDOM4_23**, « [A quoi joues-tu ?](#) » Lutte contre les stéréotypes sexistes à destinations des éducateurs d'outre-mer, Ceméal de la Réunion
- APDOM4_25**, « [La maison des adolescents s'engage dans la lutte pour l'égalité des sexes](#) », Tama
- APDOM4_26**, « [Vivre ensemble, s'épanouir ensemble](#) », Collège Adrien Cerneau
- APDOM4_28**, « [L'improvisation théâtrale : outil de lutte contre les stéréotypes](#) », Gwad-Impro
- APDOM4_29**, « [Lutter contre les violences faites aux femmes promouvoir-mobiliser des moyens pour agir](#) », Lea ki aluga - osez
- APDOM4_44**, « [Dansons ensemble !](#) », Collège Montgaillard
- APDOM4_47**, « [On se questionne et on s'implique pour prévenir les violences](#) », Union des femmes réunionnaises
- APDOM4_50**, « [Lire et construire les relations entre filles et garçons](#) », Association Sansévèria prix carbet des lycéens
- APDOM4_51**, « [Elèves, équipes éducatives, parents et adultes du quartier, tous contre les violences sexistes et pour l'égalité filles garçons](#) », AD974 planning familial
- APDOM4_53**, « [Déconstruire collectivement les stéréotypes sexistes sur l'île de la Réunion](#) », Unef la Réunion
- APDOM4_54**, « [Embrasse-moi si tu m'aimes](#) », Vahine orama no moorea



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Bureau des actions territoriales et interministérielles

Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Tél. : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Juillet 2015